

**SIVU DES MASSIFS DU GARD RHODANIEN  
DELIBERATION N° 46/2018  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 20 mars 2018**

Le vingt décembre deux mille dix-sept, les membres du comité syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du comité syndical à Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur PETITJEAN.  
Liste des présents par ordre alphabétique des villes.

Afférents au Comité	Qui ont pris part à la délibération
35	21

Présents : (21) M. MASSE; M.MONTANE, M VOLLE; M.COCHET; M. ROUBAUD; M. LECOMTE; M. FOURNIER; M ISABEL ; M. MERCIER ; M. BOUZIGUE ; M. MICHEL; M. REYNOLD DE SERESIN; M. SUAOU; M. VENDETTI; M. LICINI; M. CHARBONNEL; M. MAIRESSE. ; M. PETITJEAN; M. AZNAR ; M. PAILHON ; M. CLERC.

Présent avec voix consultative : M JULLIARD ; M MILLOT

Absents : (14) M.LEFRANCOIS ; M. COUSTON ; M. BORDARY ; M. PRIVAT ; M. TRICHOT ; M. PRADIER ; M. GANDI ; M. CLEMENT; M. FABROL ; M. ROURE ; M. CARON ; M. BEDECHE ; M. GEOFFRAY ; MME CHAMPETIER.

Secrétaire de séance : M.COCHET

**OBJET : Vote du budget primitif 2018**

Vu les orientations budgétaires présentées par le Président en date du 20 décembre 2017, portant notamment sur la déclinaison du plan pluriannuel de travaux sur les pistes DFCl du SIVU des massifs du Gard rhodanien prévus en 2018,

Après débats le comité syndical décide, à l'unanimité d'approuver le Budget Primitif 2018 qui peut se résumer comme suit :

Compte tenu de l'affectation de l'excédent le budget en fonctionnement est voté en suréquilibre

- ✓ Les dépenses de fonctionnement sont de 136 330.87 €
- ✓ Les recettes de fonctionnement sont de 203 345.37 €
- ✓ Les dépenses d'investissement sont de 271 269.84 €
- ✓ Les recettes d'investissement sont de 318 340.36 €

Fait et délibéré à Saint Nazaire, le 20 mars 2018.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le .....  
et publication  
le .....

